



UNAIDS/PCB(18)/06.7/AnnexI  
10 mai 2006

**18<sup>ème</sup> Réunion du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA**  
**Genève, Suisse**  
**27–28 juin 2006**

Annexe I au document concernant le point 4 de l'ordre du jour provisoire :

**Annexe I**

**Budget-plan de travail intégré 2006–2007**  
**Cadre de suivi de la performance et d'évaluation**

## Table des matières

Introduction .....	3
Principes et base.....	4
Les trois composantes du Cadre .....	7
1. Suivi des progrès collectifs de l'ONUSIDA avec la matrice de suivi des performances .....	9
2. Evaluations communes de l'action de l'ONUSIDA dans certains domaines .....	10
3. Travaux individuels des coparrainants et du Secrétariat – suivi, évaluation et rapports .....	10
Communication et mise en commun des informations.....	10
Ressources de suivi et d'évaluation de l'ONUSIDA.....	11
Annexe I. Matrice de suivi des performances pour les « résultats principaux » de l'ONUSIDA ..	12
Annexe II. Structure et étendue des rapports de suivi de la performance et d'évaluation des travaux de l'ONUSIDA .....	28
Annexe III. Mandat du Groupe spécial d'évaluation des coparrainants .....	30

## Introduction

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) regroupe, coordonne et met en synergie les efforts de dix organismes du système des Nations Unies : le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la Banque mondiale et le Secrétariat de l'ONUSIDA. Le Budget-plan de travail intégré (BPTI) de l'ONUSIDA est représentatif de la réforme en action des Nations Unies. Dans le domaine des activités et de la programmation du système des Nations Unies, le BPTI est un outil unique qui regroupe au sein d'un seul cadre stratégique étalé sur deux ans les activités coordonnées de lutte contre le SIDA des dix coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA.

Compte tenu du champ, de la portée et de l'impact croissants des travaux de l'ONUSIDA, et des augmentations substantielles de son budget au cours des derniers exercices biennaux, il est de plus en plus nécessaire de renforcer les dispositifs individuels et collectifs de suivi de la performance, d'évaluation et de notification des résultats. A cette fin, l'ONUSIDA a préparé un BPTI rationalisé axé sur les résultats<sup>1</sup> pour 2006–2007. Ce BPTI inclut des résultats et des indicateurs tant au niveau du partenariat considéré globalement qu'à celui de chaque coparrainant et du Secrétariat du Programme commun.

Dans le rapport sur sa 17<sup>ème</sup> réunion, le Conseil de Coordination du Programme (CCP) a invité l'ONUSIDA à « *renforcer le cadre de gestion axée sur les résultats du Budget-plan de travail intégré 2006–2007, d'en faire...un meilleur instrument de responsabilisation...* » Le CCP a également demandé que « *l'ONUSIDA prenne de nouvelles mesures pour renforcer le Budget-plan de travail intégré en tant qu'instrument de cohérence du système des Nations Unies...avec une méthode consolidée de gestion axée sur les résultats* ». Le Cadre de suivi de la performance et d'évaluation du BPTI 2006–2007 est conçu pour appuyer une gestion axée sur les résultats, pour promouvoir la transparence, pour accroître la responsabilisation, pour améliorer la communication d'informations et pour refléter les synergies entre les efforts aux niveaux collectif et individuel. Il servira de cadre pour suivre et évaluer les résultats des travaux de l'ONUSIDA, promouvoir un rapprochement des dispositifs de suivi et d'information, et faciliter l'accès à l'information sur les avancées enregistrées par le Programme commun. C'est un mécanisme qui permettra de générer des informations pour faciliter les prises de décisions basées sur le concret au niveau de ce Programme coparrainé et pour améliorer les connaissances au niveau organisationnel.

---

<sup>1</sup> Le BPTI 2006–2007 a été examiné et revu par les coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA pour aligner ses principaux résultats, produits concrets et indicateurs sur les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination entre les organismes multilatéraux et les donateurs internationaux dans la riposte au SIDA et pour parvenir à un accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en rapport avec le VIH.



Le Cadre de suivi de la performance et d'évaluation est constitué de trois composantes : 1) le suivi des progrès communs enregistrés en direction des « résultats principaux » de l'ONUSIDA avec la matrice de suivi des performances, 2) les évaluations communes des travaux de l'ONUSIDA dans certains domaines prioritaires, et 3) le suivi et l'évaluation des progrès individuels en direction des « résultats clés » des coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA. Ces trois composantes sont interconnectées et contribuent collectivement à une évaluation plus complète des résultats des travaux de l'ONUSIDA.

L'élaboration du Cadre s'est faite suivant un processus en collaboration entre les coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA par l'intermédiaire du Groupe spécial d'évaluation des coparrainants dont le mandat est présenté dans l'Annexe III. L'action commune s'est concentrée sur l'élaboration, l'examen et la validation d'indicateurs, le recensement et l'approbation de données de départ, la définition des sources des données de suivi, le champ et la périodicité des rapports d'information, l'attribution des rôles et des responsabilités, et un accord sur les mécanismes de coordination.

Ce processus est articulé autour d'un certain nombre de consultations techniques organisées sous le leadership du Secrétariat de l'ONUSIDA avec le concours actif du Groupe spécial d'évaluation des coparrainants. Il a également inclus un examen par les pairs des systèmes internes de suivi des performances, une cartographie des systèmes et des approches de suivi et d'évaluation des coparrainants de l'ONUSIDA et des examens des évaluations des travaux de lutte contre le SIDA réalisés par les coparrainants pendant 2003–2005.

## **Principes et base**

Le Cadre de suivi de la performance et d'évaluation du BPTI est régi par les principes soulignés dans le document du Groupe d'évaluation des Nations Unies (UNEG) sur les normes et standards d'évaluation, par les principes d'évaluation du CAD de l'OCDE et par d'autres politiques et directives d'évaluation adoptées par le système des Nations Unies. Les principes mettent l'accent sur la crédibilité, l'impartialité, l'indépendance, un bon rapport coût/efficacité, la transparence, la consultation et la contribution au renforcement des enseignements et des connaissances au sein du partenariat de l'ONUSIDA.

Etant donné le système unique de coparrainage du Programme commun, les buts suivants ont aussi influencé l'élaboration du Cadre :

- *Collaboration et harmonisation au sein des Nations Unies.* Le Cadre de suivi de la performance et d'évaluation des travaux de l'ONUSIDA s'appuiera sur les systèmes de suivi et d'évaluation des dix coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA, et contribuera, en même temps, à harmoniser davantage les processus de suivi et d'évaluation.

- *Gestion et orientation axées sur les résultats.* Le suivi de la performance et l'évaluation auront pour but d'aider l'ONUSIDA à gérer collectivement son action pour obtenir des résultats en suivant les progrès et en évaluant l'impact de tous ses travaux. Une culture renforcée du suivi des performances contribuera à améliorer les programmes axés sur les résultats et la production d'informations sur le suivi et l'évaluation favorisera une gestion et des prises de décisions éclairées pour la programmation et la planification stratégique.
- *Suivi des contributions des actions individuelles et en collaboration.* Pour évaluer les progrès des dix organismes coparrainants des Nations Unies et du Secrétariat en direction des buts communs de la riposte à l'épidémie de SIDA, il a été convenu qu'il n'était pas réalisable, voire souhaitable, de se baser sur le principe d'*attribution* – relation causale précise entre les résultats ou les changements observés et les interventions individuelles. Au lieu de cela, le principe de base de ce Cadre est le principe de *contribution* qui se traduit par la mise en place de relations fiables entre les interventions individuelles ou collectives et les résultats des travaux collectifs de l'ONUSIDA en direction d'une réduction et d'une inversion effectives de l'épidémie de SIDA au niveau mondial.

Le Cadre de suivi de la performance et d'évaluation du BPTI 2006–2007 tient compte des expériences de suivi, d'évaluation et de notification du BPTI au cours des exercices biennaux passés. Le précédent BPTI 2004–2005 ne prévoyait pas de système formel pour suivre les progrès des travaux collectifs de l'ONUSIDA, pour assurer la cohérence et pour communiquer les informations disponibles sur les progrès individuels enregistrés par les coparrainants et le Secrétariat. Le BPTI 2006–2007 est doté d'une structure simplifiée et plus axée sur les résultats afin de fournir une meilleur plate-forme pour une gestion axée sur les résultats, la notification et la responsabilisation. Le BPTI 2006–2007 a prévu un système rationalisé composé de 16 « résultats principaux » au niveau du Programme commun, lesquels sont liés à 49 « résultats clés » au niveau de chacun des coparrainants et du Secrétariat. Cela représente un changement majeur par rapport au chiffre de plus de 487 résultats clés présentés pour les six domaines d'activité du BPTI 2004–2005.

Les résultats principaux du BPTI 2006–2007 visent à appuyer les dix domaines d'activité de la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA approuvée par 189 états membres des Nations Unies en 2001. Cette orientation garantit un lien solide entre les buts, les cibles et le suivi de la Déclaration d'engagement et le Cadre du BPTI. Le Cadre est également relié aux buts et aux cibles de la Déclaration du Millénaire pour le développement, en particulier la Cible 7 de l'objectif 6 des Objectifs du Millénaire pour le développement<sup>2</sup>. Les progrès dans la réalisation des 16 résultats principaux appuieront les avancées dans l'ensemble des dix domaines thématiques de la déclaration de l'UNGASS et la réalisation des cibles de l'Objectif du Millénaire pour le développement sur le VIH/SIDA et de ceux liés à l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim, à la réduction de la mortalité infantile et à l'amélioration de la santé maternelle.

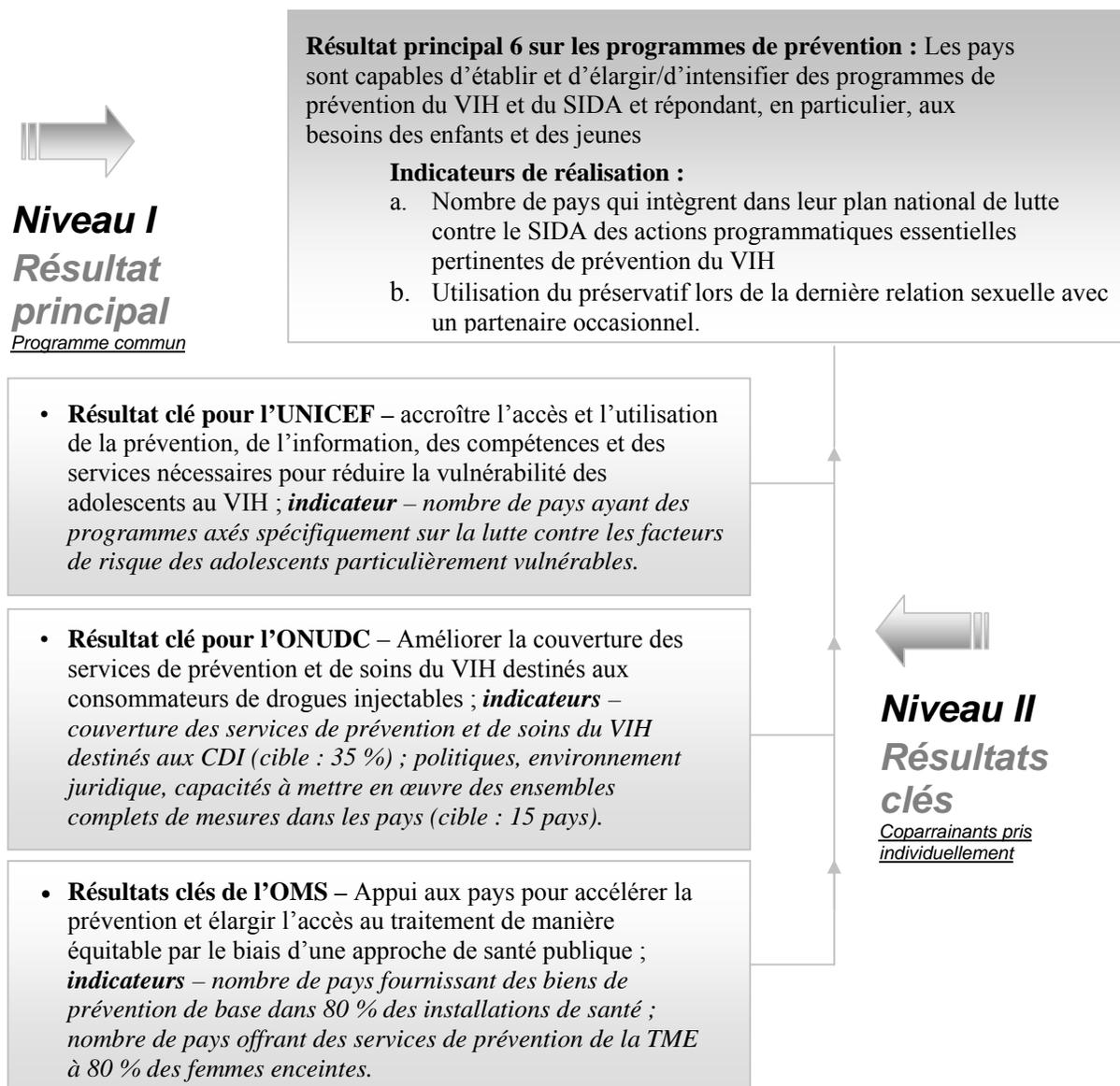
---

<sup>2</sup> L'objectif 6 des Objectifs du Millénaire pour le développement « Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies » a deux cibles. La Cible 7 « Avoir stoppé d'ici à 2015 la propagation du VIH/SIDA et commencé à inverser la tendance actuelle » a trois indicateurs :

18. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans
19. Taux d'utilisation du préservatif sur le taux de prévalence des contraceptifs
  - 19.a. Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque
  - 19.b. Pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans ayant une bonne connaissance générale du VIH/SIDA
20. Taux de scolarisation des orphelins par rapport au taux de scolarisation des autres enfants non orphelins âgés de 10 à 14 ans.

Le Cadre est intégré dans la structure axée sur les résultats du BPTI. Il tient compte du fait que des travaux et des résultats individuels d'un ou de plusieurs des coparrainants de l'ONUSIDA et du Secrétariat peuvent être nécessaires pour atteindre un résultat principal spécifique. Pour construire une architecture globale des ensembles interconnectés et complémentaires de résultats, chaque résultat clé est relié à un, deux ou trois résultat(s) principal(aux). La Figure 1 illustre cette structure à deux niveaux et les liens entre les travaux collectifs de l'ONUSIDA visant à permettre aux pays de mettre en place et d'élargir les actions de prévention du VIH et les contributions des coparrainants et du Secrétariat en direction de la réalisation de ce résultat principal.

**Figure 1**



Ainsi, pour la première fois, le BPTI comporte un niveau global de résultats communs assortis d'indicateurs approuvés pour prendre la mesure, illustrer et aider à évaluer la réalisation des résultats

anticipés. Cette structure à deux niveaux permettra de suivre les progrès collectifs du Programme commun d'une manière structurée, régie par les priorités et transparente. Les résultats clés spécifiques de chaque organisme coparrainant et du Secrétariat et les indicateurs associés constituent le deuxième niveau de l'architecture. Il permettra de suivre les progrès au niveau de chaque organisme considéré individuellement.

### ***Les trois composantes du Cadre***

Le Cadre de suivi de la performance et d'évaluation est constitué de trois composantes : 1) le suivi des progrès communs enregistrés en direction des « résultats principaux » de l'ONUSIDA avec la matrice de suivi des performances, 2) les évaluations communes des travaux de l'ONUSIDA dans certains domaines prioritaires, et 3) le suivi et l'évaluation des progrès individuels en direction des « résultats clés » des coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA. Ces trois composantes sont interconnectées et contribuent collectivement à une évaluation plus complète des résultats des travaux de l'ONUSIDA.

### ***Composante 1 : Suivi des progrès collectifs de l'ONUSIDA avec la matrice de suivi des performances***

Le suivi des progrès collectifs de l'ONUSIDA est fait par rapport à des indicateurs de réalisation déterminés pour les 16 résultats principaux de l'ONUSIDA. Les 35 indicateurs concernant les résultats principaux ont été élaborés en collaboration sous le leadership du Secrétariat du Programme commun avec le concours de tous les coparrainants, par l'intermédiaire du Groupe spécial d'évaluation des coparrainants. Les indicateurs sont à la fois quantitatifs et qualitatifs. Ils ont pour but de fournir un moyen objectif de vérifier à quel point chacun des résultats principaux aura été réalisé à mi-parcours et à la fin de l'exercice biennal. Chacun de ces indicateurs a été sélectionné parce que les données requises sont pour la plupart déjà collectées par les pays et le système des Nations Unies, ce qui permet de ne pas alourdir le travail du personnel du Programme.

La matrice de suivi des performances, présentée dans l'Annexe I, expose les grandes lignes des indicateurs de réalisation pour chacun des 16 résultats principaux et décrit les données de départ, les sources choisies des données et la fréquence de la collecte et des rapports d'information. Le Tableau 1 fournit un exemple tiré de la matrice de suivi des performances pour un indicateur du résultat principal 7 sur les femmes et les jeunes filles.

Tableau 1

Résultat principal 7					
Femmes et jeunes filles : Mise en place de politiques et programmes qui donnent aux femmes et aux adolescentes les moyens de réduire leur vulnérabilité et de se protéger contre le risque d'infection par le VIH.					
Indicateurs de réalisation	Données de départ	Origine des données	Fréquence	Données supplémentaires	Groupe de base
a. Nombre de pays dotés de stratégies et de cadres de lutte contre le SIDA qui répondent aux besoins des femmes et des jeunes filles	Rapports de l'UNGASS 2003 : 69 % des pays déclarent être dotés de politiques qui garantissent aux femmes un accès équitable aux services en rapport avec le VIH  Rapport intermédiaire de l'UNGASS 2005  Rapports de pays ONUSIDA 2005	Indicateurs de base de l'UNGASS / Indice composite des politiques nationales  Nombre de pays dotés de stratégies nationales de lutte qui tiennent compte des femmes et des jeunes filles  Rapports annuels de pays ONUSIDA	Biennale    Annuelle	Indicateur UNGASS /section a 7. Pourcentage de femmes ayant une infection à VIH à un stade avancé qui reçoivent une association d'antirétroviraux	UNICEF, PNUD, UNFPA, ONUDC, UNESCO, HCR, Secrétariat, y compris le secrétariat de la Coalition mondiale sur les femmes et le SIDA

La matrice de suivi des performances a pour objectif d'être réaliste au niveau de son champ et de son contenu. Elle évite l'élaboration de nouveaux systèmes ou processus de collecte de données. Comme indiqué dans le Tableau 1, les rapports réguliers de pays sur le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA (gouvernements et organisations non gouvernementales) constituent l'une des principales sources pour les données. Dans le processus d'élaboration des indicateurs de réalisation associés aux 16 résultats principaux, on s'est assuré d'utiliser, lorsqu'ils conviennent, les indicateurs de base de la Déclaration d'engagement<sup>3</sup>. Il en résulte que sur les 35 indicateurs de réalisation des résultats principaux, 17 coïncident avec des indicateurs de base de la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA. Les rapports annuels de pays des bureaux de l'ONUSIDA constituent aussi une autre source importante de données pour le suivi. Pour garantir la crédibilité des informations à l'échelon des pays canalisées par le biais des rapports de pays de l'ONUSIDA, ceux-ci seront examinés et validés par les équipes de pays des Nations Unies chargées de la question du SIDA.

La responsabilité d'ensemble de la convocation des parties pour le suivi des progrès collectifs en direction des 16 résultats principaux incombe au Secrétariat de l'ONUSIDA. Les organismes coparrainants apporteront leur concours pour cette mission en participant à des groupes de base dans différents domaines thématiques. Il a été décidé d'inclure les coparrainants aux groupes de base lorsqu'ils avaient des résultats clés qui contribuaient et étaient liés à un résultat principal et en fonction du mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches en matière d'appui technique. La composition des groupes de base est résumée dans la matrice figurant en Annexe I.

Les groupes de base seront sollicités à l'appui :

- de l'élaboration et de l'affinage d'indicateurs pour les résultats principaux,
- de la définition des données de base et des sources des données,
- de la validation des informations collectées et de la réalisation des analyses, et
- de la publication de rapports de synthèse et/ou de la fourniture d'informations sur des domaines spécifiques pour les rapports globaux de l'ONUSIDA.

<sup>3</sup> ONUSIDA (2005). Suivi de la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA : Directives pour l'élaboration d'indicateurs de base. Genève.

## **Composante 2 : Évaluations communes de l'action de l'ONUSIDA dans certains domaines**

En 2006–2007, le Programme commun engage des efforts substantiellement accrus au profit de l'évaluation des programmes de la riposte globale au SIDA dans certains domaines d'activité. L'objet de ces évaluations communes sera de générer des recommandations basées sur le concret pour aider les coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA à affiner les cibles, adapter les méthodes de travail et modifier les stratégies pour fournir un meilleur appui aux pays.

Les évaluations communes viendront compléter les évaluations réalisées individuellement par les coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA. Elles portent sur des initiatives spécifiques de l'ONUSIDA au niveau mondial, régional ou dans certains pays mises en œuvre dans le cadre du BPTI. Les évaluations communes seront réalisées sur des thèmes spécifiques et peuvent aussi être axées sur une région, une sous-région ou un échantillon de pays. Elles incluront à la fois des évaluations approfondies des résultats et des évaluations des structures et des systèmes de gestion. Elles seront axées sur des questions présentant un intérêt pour plusieurs organismes, y compris :

- pourquoi les résultats ont été ou n'ont pas été atteints,
- les relations causales entre travaux collectifs de l'ONUSIDA et résultats
- les enseignements tirés pour améliorer le BPTI et sa mise en œuvre. Par exemple, une évaluation commune de l'efficacité des initiatives interinstitutions sous-régionales – nouvelles activités dynamisantes du BPTI 2006–2007 – dans l'harmonisation de la riposte au SIDA au niveau régional.

Le Groupe spécial d'évaluation des coparrainants jouera un rôle clé dans la planification, la définition des priorités et la supervision de la mise en œuvre des évaluations communes. Au cours de l'exercice biennal, l'ONUSIDA prévoit de réaliser une évaluation thématique, une évaluation fonctionnelle (par exemple des mécanismes de coordination du Programme commun à différents niveaux), une évaluation régionale ou sous-régionale et des évaluations spécifiques de trois pays avec une représentation géographique large.

Pour chaque évaluation commune planifiée, un groupe de travail peut être créé sous les auspices du Groupe spécial d'évaluation des coparrainants avec des spécialistes des programmes et du suivi et de l'évaluation des coparrainants concernés et du Secrétariat. La responsabilité de ces groupes de travail pourra inclure :

- définir l'objet, le champ et le type ainsi que la conception des principales questions de l'évaluation,
- élaborer la méthodologie,
- élaborer le budget et le plan de travail,
- formuler le mandat et choisir une entité externe pour réaliser l'évaluation, en cas de choix d'une évaluation externe,
- superviser la mise en œuvre, et
- examiner, garantir la qualité et finaliser les rapports conformément aux normes établies par les Nations Unies.

### **Composante 3 : Travaux individuels des coparrainants et du Secrétariat – suivi, évaluation et rapports**

La responsabilité institutionnelle du suivi des progrès individuels dans la réalisation des « résultats clés » des coparrainants et du Secrétariat incombe à ces derniers. Le suivi sera réalisé par rapport à des indicateurs de réalisation des résultats clés élaborés par chaque coparrainant et par le Secrétariat, et tels qu'indiqués en Annexe du BPTI 2006–2007. Le calendrier de suivi et de communication des informations dépendra des cycles institutionnels respectifs des coparrainants et du Secrétariat mais ces opérations devront avoir lieu une fois par an au moins. La collecte de données de base, le choix des moyens de vérification et la communication de ces indicateurs sont aussi de la responsabilité de chaque coparrainant et du Secrétariat.

Les rapports de suivi sur la réalisation des résultats clés seront complétés par des résumés des biens concrets produits par les coparrainants et le Secrétariat ainsi que par des études de cas de pays spécifiques, de sous-régions ou de régions ou sur des initiatives marquantes.

Les études d'évaluation réalisées par les coparrainants et le Secrétariat pendant l'exercice considéré viendront compléter les rapports de ces organismes sur les résultats clés. Ces évaluations contribueront également à l'évaluation globale des travaux de l'ONUSIDA. Par exemple, des études telles que « *Evaluation of the World Bank's Assistance to HIV/AIDS Control* » ou « *Evaluation of the project on Voluntary Confidential Counselling and Testing* » de l'UNICEF viendront compléter les rapports d'activité de ces coparrainants, enrichir le rapport global sur les résultats de l'ONUSIDA et appuyer la mise en commun des connaissances dans des domaines spécifiques.

### **Communication et mise en commun des informations**

Des rapports sur les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du BPTI seront publiés annuellement. Un rapport d'activité intermédiaire devant être remis au CCP en juin 2007 couvrira les avancées réalisées en 2006 et un rapport plus détaillé sur l'exercice biennal sera préparé pour le CCP pour juin 2008.

Les coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA prépareront des rapports sur la mise en œuvre des travaux planifiés et les progrès dans la réalisation des « résultats clés », et fourniront – via les groupes de base – ces informations qui serviront d'apport au suivi global des progrès en direction des « résultats principaux ». Les rapports contiendront des informations sur les indicateurs de réalisation, des résumés et des études de cas sur les principales initiatives et les principaux biens concrets produits, les résultats des évaluations associées entreprises pendant la période considérée.

Le Secrétariat compilera les rapports globaux sur les résultats du BPTI comme indiqué dans l'Annexe II. Il sera aidé dans cette mission par les membres des groupes de base désignés pour chaque résultat principal. Les rapports seront préparés pour le 1<sup>er</sup> mai afin d'être remis au Conseil de Coordination du Programme – qui se réunit normalement en juin.

Les rapports annuel et biennal de chaque organisme coparrainant et du Secrétariat sur les progrès enregistrés dans la réalisation des résultats clés et les rapports globaux sur les résultats de l'ONUSIDA seront consultables sur le site web du Programme commun. Le site web d'information a pour but de servir de banque de connaissances pour l'ensemble des partenaires

de l'ONUSIDA. Il contiendra des « liens hypertexte » vers les sites de suivi et d'évaluation des dix organismes coparrainants et du Secrétariat. L'examen des résultats constituera un point permanent de l'ordre du jour du Groupe spécial d'évaluation des coparrainants, lequel établira des recommandations pour de futures actions mieux ciblées.

### ***Ressources de suivi et d'évaluation de l'ONUSIDA***

Dans la mise en œuvre des trois composantes du Cadre de suivi de la performance et d'évaluation, l'ONUSIDA s'appuiera sur un large éventail de ressources :

- les groupes de base des coparrainants établis pour appuyer le suivi des progrès en direction de la réalisation des 16 résultats principaux de l'ONUSIDA, comme expliqué dans l'**Annexe I**,
- le Groupe spécial d'évaluation des coparrainants dont le mandat est joint en **Annexe III**,
- les bureaux et départements de suivi et d'évaluation des coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA,
- le Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation (MERG),
- l'Equipe d'appui au suivi et à l'évaluation de la lutte contre le SIDA au niveau mondial (GAMET), et
- les experts de l'ONUSIDA en matière de suivi et d'évaluation déployés dans plus de trente pays.

Afin d'améliorer encore la gestion des informations, l'ONUSIDA a élargi le champ et les capacités techniques du Système d'information sur la riposte des pays (CRIS) qui est utilisé pour appuyer le suivi et l'évaluation des ripostes nationales au VIH et pour faciliter la collecte, l'archivage et l'acheminement d'informations à l'échelon des pays sur les progrès en direction de la mise en œuvre des engagements de l'UNGASS. La gestion des informations de l'ONUSIDA a par ailleurs été améliorée par la mise en place de la plate-forme électronique qui appuie le système en ligne de communication des rapports annuels de pays de l'ONUSIDA.

## Annexe I

### Budget-plan de travail intégré 2006–2007 – Matrice de suivi des performances pour les « résultats principaux »

<b>Résultat principal 1</b>				
<i>Coordination du système des Nations Unies</i> : Une action efficace, cohérente et coordonnée des Nations Unies, avec un positionnement stratégique plus fort, un renforcement des capacités et une responsabilisation accrue pour appuyer la lutte contre le VIH/SIDA à tous les niveaux. [US\$ 33,3 millions du BPTI de base, US\$ 43,4 millions du BPTI total]				
Indicateurs	Données de départ	Source des données	Fréquence	Groupe de base
a. Ressources financières <sup>4</sup> et humaines <sup>5</sup> allouées à la lutte contre le SIDA par les organismes coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA.	<b>BPTI 2004–2005</b> UNICEF, PNUD, OIT, ONUDC, UNFPA, OMS, Banque mondiale, PNUD — US\$ 1 340 394 000 USD <b>BPTI 2006–2007</b> UNICEF, PNUD, OIT, ONUDC, UNFPA, OMS, Banque mondiale, PNUD — US\$ 2 307 795 000, avec PAM et HCR – US\$ 2 568 419 000 Le personnel EPT engagé dans des activités de lutte contre le SIDA représentait 1 156 postes au total en <b>2004</b>	Suivi du BPTI (budget de base, ressources propres des coparrainants et budget supplémentaire) Enquête auprès des coparrainants <b>Rapports de pays de l'ONUSIDA pour les données du Secrétariat</b>	Biennale  Biennale  Annuelle	Secrétariat Coparrainants
b. Nombre d'Equipes de pays des Nations Unies déclarant être dotées de plans stratégiques intégrés des Nations Unies sur le VIH/SIDA ou d'autres documents de programmation commune en cours d'élaboration, mis en œuvre - avec des rapports sur la mise en œuvre.	<b>Rapports de pays ONUSIDA 2005</b> 88 bureaux de pays ont répondu : 39 – plans stratégiques intégrés des Nations Unies élaborés et en cours d'élaboration 35 – plans stratégiques intégrés des Nations Unies mis en œuvre 38 – disposent de plans de suivi et d'évaluation	<b>Rapports de pays de l'ONUSIDA</b>	Annuelle	Secrétariat, PNUD
c. Remontée d'informations des contreparties nationales, ex : comités nationaux de lutte contre le SIDA, sur la coordination des Nations Unies : — meilleure — inchangée — moins bonne.	Données 2005 à collecter	Fiches de vérification d'alignement des partenaires, la Cellule mondiale de réflexion	Annuelle	Secrétariat, PNUD Banque mondiale

<sup>4</sup> Tous les montants cités incluent les allocations du BPTI de base pour les coparrainants, le Secrétariat et les activités interinstitutions, les ressources régulières et supplémentaires des coparrainants ainsi que les estimations des ressources allouées à la lutte contre le VIH et le SIDA à l'échelon des pays.

<sup>5</sup> Le personnel EPT (équivalent plein temps) est représentatif du temps de travail effectivement alloué par les membres du personnel aux activités en rapport avec le SIDA. Ex : s'il y a un total de quatre membres du personnel à l'échelon du pays qui travaillent sur des activités en rapport avec le VIH/SIDA en dehors de leurs autres fonctions et que le montant total des heures passées par deux d'entre eux est l'équivalent de 30 % pour chacun et par les deux autres est de 20 % pour chacun, le nombre de postes EPT à l'échelon du pays sera de 1. Afin de garantir la comparabilité avec l'enquête de 2004, seules les catégories professionnelles de personnel sont prises en compte.

<b>Résultat principal 2</b>					
<i>Droits de l'homme</i> : Les pays adoptent et mettent en œuvre des lois, réglementations et politiques pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination, et pour promouvoir le respect des droits de la personne et des libertés fondamentales des personnes vivant avec le VIH et des membres des groupes vulnérables. [US\$ 10,6 millions du BPTI de base, US\$ 19,3 millions du BPTI total]					
Indicateurs	Données de départ	Source des données	Fréquence	Données complémentaires	Groupe de base
a. Nombre de pays qui déclarent être dotés de lois et de réglementations qui protègent de la discrimination les personnes vivant avec le VIH <sup>6</sup> .	<p><b>Rapport d'activité de l'UNGASS 2003</b> : 62 % des pays répondant disposent de mesures pour protéger les personnes séropositives au VIH contre la discrimination. En Afrique subsaharienne, ce chiffre est de 52 %.</p> <p><b>Rapport de l'UNGASS 2005 à venir</b></p> <p><b>Rapports de pays de l'ONUSIDA 2005</b> 87 bureaux de pays ont répondu : 44 ont déclaré que le pays disposait de telles lois et réglementations</p>	<p>Indicateur UNGASS/ Indice composite des politiques nationales/section b : Nombre de pays qui disposent de lois et de réglementations qui protègent les personnes vivant avec le VIH contre la discrimination.</p> <p>Rapports de pays de l'ONUSIDA sur le nombre de pays dotés de lois et de réglementations nationales qui protègent spécifiquement les personnes vivant avec le VIH contre la discrimination.</p>	<p>Biennale /31.12.2005</p> <p>Annuelle /Mars 2006</p>		<p>PNUD, UNESCO, OIT, HCR, Secrétariat</p>
b. Nombre de pays dotés d'un mécanisme qui suit et publie des rapports sur les violations des droits de la personne et sur les discriminations liées au VIH et au SIDA et les utilisent pour influencer sur une réforme des politiques et promouvoir les droits de l'homme.	<p><u>Rapport de l'UNGASS 2005 à venir</u></p> <p><u>Rapports de pays de l'ONUSIDA 2005</u> 85 bureaux de pays ont répondu : 39 ont déclaré que le pays disposait d'une entité nationale indépendante chargée de la promotion et de la protection des droits de la personne en relation avec le SIDA (commission de protection des droits de la personne, commission de réforme des lois, médiateur)</p>	<p>UNGASS/Indice composite des politiques nationales/section b : Nombre de pays qui déclarent disposer d'un mécanisme de collecte d'informations sur les droits de la personne et le SIDA et utiliser ces informations pour réformer les politiques</p> <p>Rapports de pays de l'ONUSIDA</p>	<p>Biennale /31.12.2005</p> <p>Annuelle/ Mars 2006</p>	<p>UNGASS/Indice composite des politiques nationales/section b Nombre de pays dotés d'entités nationales indépendantes chargées de la promotion et de la protection des droits de la personne en relation avec le SIDA (commission de protection des droits de la personne, commission de réforme des lois, médiateur)</p> <p>Rapports du HCDH sur les violations des droits de l'homme</p>	<p>PNUD, UNESCO, OIT, HCR, Secrétariat</p>

<sup>6</sup> Ces lois et réglementations incluront des dispositions anti-discriminatoires générales ou des dispositions qui mentionnent précisément le VIH et sont axées sur la scolarisation, le logement et l'emploi.

<b>Résultat principal 3</b>					
<i>Leadership et plaidoyer</i> : Prise de conscience accrue de l'épidémie de SIDA, ses tendances et son impact, et des approches efficaces pour enrayer la pandémie et en atténuer l'incidence. Catalyser un leadership plus important parmi les autorités gouvernementales, les décisionnaires et les leaders d'opinion clés pour qu'ils prennent les mesures nécessaires et permettent la mise en œuvre d'une riposte élargie. [US\$ 39,5 millions du BPTI de base, US\$ 55,7 millions du BPTI total]					
<b>Indicateurs</b>	<b>Données de départ</b>	<b>Source des données</b>	<b>Fréquence/ date de réception</b>	<b>Données complémentaires</b>	<b>Groupe de base</b>
a. Nombre de pays qui ont fixé des cibles pour un accès universel dans les trois domaines programmatiques suivants : prévention, traitement et appui	Données 2005 à collecter	Rapports sur l'accès universel	Annuelle		OMS, UNICEF, UNFPA, PAM, Secrétariat
b. Nombre de pays dotés de stratégies nationales de suivi et d'évaluation qui s'alignent sur les cadres stratégiques nationaux, soutiennent les 'Trois principes' ont été évaluées en termes de coût et fournissent des données pour aider aux prises de décisions.	<a href="#">Rapports de pays de l'ONUSIDA 2005</a> : 74 bureaux de pays ont répondu : 47 ont déclaré disposer d'un plan national de suivi et d'évaluation intégré à un plan national de lutte contre le SIDA	Rapports de pays de l'ONUSIDA sur le nombre de pays qui sont dotés d'un plan national multisectoriel de suivi et d'évaluation intégré au plan national de lutte contre le SIDA	Annuelle/ Mars 2006		Banque mondiale Secrétariat

<b>Résultat principal 4</b>					
<p><i>Partenariats</i> : Partenariats à assise large qui incluent les gouvernements, des représentants responsables de la société civile et des organisations non gouvernementales, des femmes, des jeunes, des personnes vivant avec le VIH, des organisations confessionnelles, le secteur privé, des entités caritatives et des organisations intergouvernementales pour lutter contre le VIH et le SIDA au niveau mondial, au plan régional et à l'échelon des pays. [US\$ 15,8 millions du BPTI de base, US\$ 38,6 millions du BPTI total]</p>					
Indicateurs	Données de départ	Source des données	Fréquence/ date de réception	Données complémentaires	Groupe de base
a. Nombre de pays dans lesquels un examen périodique national du plan stratégique national a été réalisé en partenariat avec des parties prenantes comprenant la société civile et les secteurs de développement clés	<p><b>2004 Rapports de pays de l'ONUSIDA :</b> 66 bureaux de pays ont répondu : 32 – pleine participation d'organisations non gouvernementales 28 – de personnes vivant avec le VIH 8 – d'organisations confessionnelles</p> <p><b>Rapports de pays de l'ONUSIDA 2005 :</b> 84 bureaux de pays ont répondu : 47 – pleine participation d'organisations non gouvernementales/de la société civile 26 – participation insuffisante mais en augmentation 10 – participation insuffisante, aucune signe d'amélioration</p> <p><b>Rapport de l'UNGASS 2005 à venir</b></p>	<p>Rapports annuels de pays de l'ONUSIDA sur la participation à la planification de la lutte nationale contre le SIDA et aux examens</p> <p>Indicateur de base de l'UNGASS / Indice composite des politiques nationales/section b 1. Nombre de pays dans lesquels un examen périodique national du plan stratégique national a été réalisé avec le concours de la société civile</p>	<p>Annuelle/Mars 2006</p> <p>Biennale/31.12.05</p>		<p>PNUD, PAM, UNESCO, OIT, OMS, UNFPA, Secrétariat</p>
b. Nombre d'organes, de forums, d'initiatives, de partenariats et d'entités économiques multipartites, fonctionnels, intergouvernementaux, régionaux et sous-régionaux qui luttent contre le SIDA ou intègrent des questions liées au SIDA dans leurs plans d'action	A collecter	Equipes d'appui aux régions de l'ONUSIDA (EAR), Commissions économiques régionales et sous-régionales des Nations Unies.	Enquête auprès des EAR de l'ONUSIDA, planifiée pour mai 2006		<p>PNUD, PAM, UNESCO, OIT, OMS, Secrétariat</p>

<b>Résultat principal 5</b>					
<p><i>Capacités des pays à mettre en œuvre les 'trois principes' :</i> Les pays peuvent mettre en place ou renforcer une autorité nationale unique de lutte contre le VIH et le SIDA dotée d'une mission multisectorielle large, un cadre convenu unique d'action nationale multisectorielle de lutte contre le VIH et le SIDA qui supervise l'alignement de tous les partenaires (y compris à des niveaux décentralisés) et un cadre convenu de suivi et d'évaluation de la lutte contre le VIH et le SIDA au niveau national qui soit capable de fournir des estimations de haut niveau de qualité sur la situation et les tendances de l'épidémie, de son impact et de la riposte.                      [US\$ 44,5 millions du BPTI de base, US\$ 79,7 millions du BPTI total]</p>					
<b>Indicateurs</b>	<b>Données de départ</b>	<b>Source des données</b>	<b>Fréquence/ date de réception</b>	<b>Données complémentaires</b>	<b>Groupe de base</b>
<p>a. Nombre de pays qui déclarent disposer de stratégies nationales de lutte contre le VIH et le SIDA dotées de priorités stratégiques claires et de plans d'actions dont les coûts ont été évalués et budgétisés</p>	<p><b>Rapport d'activité 2004</b>                      66 bureaux de pays ont répondu :                      - 53 ont déclaré disposer d'une stratégie nationale de lutte contre le SIDA</p> <p><b>Rapports de pays de l'ONUSIDA 2005 :</b>                      85 bureaux de pays ont répondu :                      - 73 ont déclaré disposer actuellement d'un cadre national d'action contre le SIDA qui est régulièrement actualisé, a défini des priorités nationales, des domaines programmatiques prioritaires, les grandes lignes des besoins budgétaires indicatifs ; 50 plans ont été évalués en termes de coût et budgétisés</p>	<p>Rapports annuels de pays de l'ONUSIDA</p>	<p>Annuelle/Mars 2006</p>	<p>Nombre de pays dans lesquels des plans décentralisés/sous-nationaux d'action contre le SIDA sont élaborés et mis en œuvre (Rapports de pays de l'ONUSIDA) :</p> <p><b>Rapports de pays de l'ONUSIDA 2005 :</b>                      85 bureaux de pays ont répondu :                      14 – le processus n'a pas démarré                      51 – le processus a démarré                      11 – la lutte contre le VIH et le SIDA est intégrée dans la majorité des plans décentralisés de développement                      9 – des plans décentralisés de lutte contre le VIH et le SIDA sont mis en œuvre</p>	<p>PNUD, Banque mondiale, Secrétariat</p>
<p>b. Nombre de pays dotés d'équipes communes d'appui aux pays pour le suivi et l'évaluation, bien établies et fonctionnant (ces équipes incluent les organismes du système des Nations Unies, les établissements universitaires, la société civile)</p>	<p>A définir</p> <p><b>Rapports de pays de l'ONUSIDA 2005 :</b>                      85 bureaux de pays ont répondu :                      50 ont déclaré disposer d'une équipe d'appui au pays pour le suivi et l'évaluation au niveau national.</p>	<p>Plan de suivi de la mise en œuvre des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion</p> <p>Rapports annuels de pays de l'ONUSIDA</p> <p>Données de suivi de l'Equipe d'appui au suivi et à l'évaluation de la lutte contre le SIDA au niveau mondial (GAMET)</p>	<p>Annuelle</p> <p>Annuelle/Mars 2006</p> <p>Annuelle</p>		<p>PNUD, Banque mondiale, Secrétariat</p>

<b>Résultat principal 6</b>					
<p><i>Programmes de prévention</i> : Les pays sont capables d'établir et d'élargir/d'intensifier des programmes de prévention du VIH et du SIDA répondant notamment aux besoins des enfants et des jeunes.  [US\$ 31,1 millions du BPTI de base, US\$ 136,2 millions du BPTI total]</p>					
<b>Indicateur de réalisation</b>	<b>Données de départ</b>	<b>Source des données</b>	<b>Fréquence/ date de réception</b>	<b>Données complémentaires</b>	<b>Groupe de base</b>
a. Nombre de pays qui incluent dans leur plan national contre le SIDA des actions programmatiques essentielles et pertinentes de prévention du VIH <sup>7</sup>	A établir	Rapports annuels de pays de l'ONUSIDA	Annuelle/Mars 2006	Rapports de pays de l'ONUSIDA 2005 : 83 bureaux de pays ont répondu : 83 pays disposent de cadres nationaux d'action contre le SIDA qui incluent des programmes ciblant les jeunes	UNFPA, UNICEF, UNESCO, HCR, OIT, OMS, ONUDC, Secrétariat
b. Utilisation du préservatif lors de la dernière relation sexuelle avec un partenaire occasionnel.	<p><b>Rapport de l'UNGASS 2003</b>  Pourcentage de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) du pays :  Moyenne Afrique subsaharienne  Hommes – 42 %  Femmes – 25 %  Asie :  Hommes – 51 %  Femmes – 42 %  Amérique latine et Caraïbes :  Hommes – 42 %  Femmes – 31 %</p> <p><b>Rapport de l'UNGASS 2005 à venir</b></p>	Indicateur de base de l'UNGASS/ épidémies généralisées : Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 25 ans déclarant utiliser un préservatif lors d'une relation sexuelle avec un partenaire occasionnel.	Biennale <sup>8</sup> / 31.12.2005		UNFPA UNICEF Secrétariat

<sup>7</sup>Les actions programmatiques essentielles sont énoncées dans le document intitulé *Intensifying HIV Prevention* dans lequel vous trouverez des définitions de ce qui constitue une riposte pertinente dans différentes situations épidémiques.

<sup>8</sup> Les données sont collectées tous les 3-5 ans à l'échelon des pays et la compilation des données récentes est réalisée tous les deux ans.

<b>Résultat principal 7</b>					
<p><i>Les femmes et les jeunes filles</i> : Mise en place de politiques et de programmes qui donnent aux femmes et aux adolescentes les moyens de réduire leur vulnérabilité et de se protéger contre le risque d'infection à VIH.                      [US\$ 11,3 millions du BPTI de base, US\$ 41,9 millions du BPTI total]</p>					
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<b>Données de départ</b>	<b>Source des données</b>	<b>Fréquence/ date de réception</b>	<b>Données complémentaires</b>	<b>Groupe de base</b>
a. Nombre de pays dotés de stratégies et de cadres de lutte contre le SIDA qui répondent aux besoins des femmes et des jeunes filles.	<p><b>Rapports de l'UNGASS 2003 :</b></p> <p>69 % des pays déclarent être dotés de politiques qui garantissent aux femmes un accès équitable aux services en rapport avec le VIH.                      Rapport intermédiaire de l'UNGASS 2005</p> <p><b>Rapport de l'UNGASS 2005 à venir</b></p> <p><b>Rapports de pays de l'ONUSIDA 2005</b></p> <p>84 bureaux de pays ont répondu : 69 déclarent disposer d'un cadre national de lutte contre le SIDA qui inclut des programmes destinés aux femmes et aux jeunes filles</p>	<p>Indicateur de base de l'UNGASS/Indice composite des politiques nationales</p> <p>Section b :                      Nombre de pays dotés de stratégies ou de cadres nationaux de lutte qui tiennent compte des femmes et des jeunes filles.</p> <p>Rapports annuels de pays de l'ONUSIDA</p>	<p>Biennale/                      31.12.2005</p> <p>Annuelle/Mars 2006</p>	<p>Indicateur de l'UNGASS/section a</p> <p>7. Pourcentage de femmes ayant une infection à VIH à un stade avancé qui reçoivent une combinaison d'antirétroviraux</p>	<p>UNICEF, PNUD, UNFPA, ONUDC, UNESCO, HCR, Secrétariat, Coalition mondiale sur les femmes et le SIDA</p>
b. Nombre de pays qui suivent et font des rapports sur les indicateurs de base pertinents de l'UNGASS <sup>9</sup> avec des données ventilées par sexe et par âge <sup>10</sup>	<p><b>Rapports de l'UNGASS 2003 :</b></p> <p>21 % des informations reçues sont ventilées par sexe et par âge.</p> <p><b>Rapport de l'UNGASS 2005 à venir</b></p>	<p>Rapports de pays de l'UNGASS</p>	<p>Biennale/                      31.12.2005</p>		<p>UNICEF, PNUD, UNFPA, HCR, ONUDC, UNESCO, Secrétariat, Coalition mondiale sur les femmes et le SIDA</p>

<sup>9</sup> Les indicateurs pertinents de l'UNGASS sont ceux pour lesquels les directives de l'UNGASS requièrent explicitement une ventilation par sexe et par âge.

<sup>10</sup> Pays fournissant un rapport avec une ventilation de plus de 50 % des indicateurs sélectionnés

<b>Résultat principal 8</b>					
<p><i>Les enfants affectés par le VIH et le SIDA</i> : Les pays sont capables d'adopter et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies nationales pour créer et renforcer les capacités gouvernementales, familiales et communautaires permettant de fournir un environnement porteur pour les filles et les garçons affectés par le VIH et le SIDA. [US\$ 5,7 millions du BPTI de base, US\$ 26 millions du BPTI total]</p>					
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<b>Données de départ</b>	<b>Source des données</b>	<b>Fréquence/ date de réception</b>	<b>Données complémentaires</b>	<b>Groupe de base</b>
a. Nombre de pays dotés de stratégies ou de cadres de lutte nationaux intégrés qui répondent aux besoins supplémentaires en rapport avec le VIH et le SIDA des enfants affectés	<p><b>Rapport de l'UNGASS 2003 :</b></p> <p>Sur les 28 pays ayant une prévalence supérieure à 1 % sondés, 17 (61 %) étaient dotés de politiques et 4 étaient en train d'élaborer de telles politiques.</p> <p><b>Rapport de l'UNGASS 2005 :</b> à venir</p> <p><b>Rapports de pays de l'ONUSIDA 2005</b> 83 bureaux de pays ont répondu : 59 ont déclaré être dotés d'un cadre national de lutte contre le SIDA incluant des programmes destinés aux orphelins et aux enfants vulnérables</p>	<p>Indicateur de base de l'UNGASS - Indice composite des politiques nationales/section a :</p> <p>1. Nombre de pays dotés de stratégies ou de cadres nationaux d'action répondant aux besoins supplémentaires en rapport avec le VIH et le SIDA des orphelins et des autres enfants vulnérables</p> <p>Rapports de pays de l'ONUSIDA sur le nombre de pays dotés d'un cadre national de lutte contre le SIDA qui inclut des programmes ciblant les orphelins et les enfants vulnérables</p>	<p>Biennale /31.12 2005</p> <p>Annuelle/Mars 2006</p>		UNICEF, PAM, Secrétariat
b. Pourcentage et nombre d'orphelins et d'enfants vulnérables vivant dans un foyer qui reçoit un appui externe de base gratuit pour les prendre en charge	<p><b>Rapport de l'UNGASS 2005 à venir</b></p>	<p>Indicateur de base de l'UNGASS – programmes nationaux – épidémies généralisées :</p> <p>Pourcentage d'orphelins et d'enfants vulnérables vivant dans un foyer qui reçoit un appui externe de base gratuit pour leur prise en charge</p>	<p>Tous les deux ans, le rapport :</p> <p>« <i>Coverage of selected services for HIV/AIDS prevention, care and support in low and middle income countries</i> »<sup>11</sup></p>		UNICEF, PAM, Secrétariat

<sup>11</sup> Ce rapport étudie « l'ensemble de services essentiels : aide alimentaire, appui à l'éducation, santé, services de protection et appui psychologique ».



<b>Résultat principal 10</b>					
<p><i>Systèmes de santé pour le traitement du VIH et du SIDA</i> : Adoption et mise en œuvre de stratégies internationales, régionales et nationales pour renforcer les systèmes de santé afin de développer davantage la prévention et de fournir de manière équitable des services de diagnostic, de traitement et de soins du VIH et du SIDA, y compris accroître les capacités à assurer un approvisionnement ininterrompu de médicaments et d'outils de diagnostic du VIH et du SIDA. [US\$ 18,6 millions du BPTI de base, US\$ 92,3 millions du BPTI total]</p>					
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<b>Données de départ</b>	<b>Source des données</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Données complémentaires</b>	<b>Groupe de base</b>
a. Nombre d'adultes et d'enfants sous traitement antirétroviral <sup>13</sup>	<b>Décembre 2003</b> : 400 000 <b>Décembre 2005</b> : 1,3 million de personnes sous traitement antirétroviral dans les pays à revenu faible et intermédiaire	Rapports sur les progrès de l'accès universel au traitement antirétroviral du VIH	Annuelle/ Décembre chaque année		OMS, PNUD, HCR, OIT, UNFPA, UNICEF Secrétariat
b. Nombre de pays dotés d'un système de gestion des approvisionnements coordonné au niveau national et fonctionnel pour les biens en rapport avec le VIH	A établir	Cellule mondiale de réflexion dans 40 pays	Annuelle	Rapports de pays de l'ONUSIDA 2005, 84 bureaux de pays ont répondu : 81 ont déclaré que les cadres nationaux d'action contre le SIDA incluent un appui au renforcement des systèmes de santé pour la fourniture de traitements et de soins en rapport avec le SIDA	OMS, Banque mondiale, PNUD, HCR, OIT, UNFPA, UNICEF Secrétariat
c. Pourcentage de femmes enceintes infectées par le VIH recevant un traitement antirétroviral complet pour réduire le risque de transmission mère-enfant du virus	<b>Données sur la couverture des rapports de l'UNGASS 2003</b> : Couverture des services de prévention de la TME de 34 % au Botswana, 4,6 % en Ouganda, 0/0,1 % dans de nombreux pays.  <b>Rapport de l'UNGASS 2005</b> à venir	Indicateur de base de l'UNGASS/ épidémies généralisées : pourcentage de femmes enceintes infectées par le VIH recevant un traitement antirétroviral complet pour réduire le risque de transmission du virus de la mère à l'enfant.	Biennale /31.12.2005		OMS, Banque mondiale, PNUD, HCR, OIT, UNFPA, UNICEF, Secrétariat

<sup>13</sup> Le nombre de personnes sous traitement antirétroviral est une estimation. Les estimations impliquent certaines incertitudes pour les pays qui ne disposent pas encore de systèmes bien établis pour communiquer régulièrement des informations sur le nombre de nouvelles personnes recevant un traitement, les taux d'observance, les abandons, les personnes qui sont sorties du suivi et les décès, en particulier la distinction souvent manquante entre ceux qui viennent de commencer un traitement antirétroviral et ceux qui poursuivent un tel traitement. (voir Annexe 1 : Estimation du nombre de personnes sous traitement antirétroviral dans le document « *Progress on Global Access to HIV Antiretroviral Therapy: An update on '3 by 5'* », juin 2005).

<b>Résultat principal 11</b>					
<i>Prise en charge familiale et communautaire</i> : Les pays sont capables de renforcer les systèmes de prise en charge familiale et communautaire pour fournir et suivre le traitement, appuyer les personnes vivant avec le VIH/SIDA (y compris la connaissance et le respect du traitement) et favoriser un accès équitable aux médicaments en rapport avec le VIH. [US\$ 4,3 millions du BPTI de base, US\$ 20,2 millions du BPTI total]					
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<b>Données de départ</b>	<b>Source des données</b>	<b>Fréquence/ date</b>	<b>Données complémentaires</b>	<b>Groupe de base</b>
a. Nombre de pays dotés d'un organe national de lutte contre le VIH et le SIDA qui appuie (renforcement des capacités et ressources) la fourniture de services en rapport avec le VIH par des organisations de la société civile	<b>Rapport de l'UNGASS 2005 à venir</b>	Indicateur de base de l'UNGASS/Indice composite des politiques nationales : part b : Nombre de pays dotés d'un organe national de lutte contre le VIH et le SIDA qui appuie la coordination de la fourniture de services en rapport avec le VIH par des organisations de la société civile	Biennale 31.12.2005  Annuelle/Mars 2006		PNUD, PAM, OIT, Secrétariat
b. Nombre de pays dans lesquels les coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA apportent un appui aux programmes de soins communautaires et familiaux complets et intégrés	<b>Rapports de pays de l'ONUSIDA 2005</b> 75 bureaux de pays ont répondu : 47 ont déclaré que les plans stratégiques intégrés des Nations Unies incluent des initiatives visant à appuyer les efforts nationaux de fourniture de soins à domicile et d'appui en rapport avec le SIDA par des services à assise communautaire et familiale	Rapports de pays de l'ONUSIDA Nombre de plans stratégiques intégrés des Nations Unies qui appuient les efforts nationaux de fourniture de soins à domicile et d'appui en rapport avec le SIDA par des services à assise communautaire et familiale	Annuelle/Mars 2006	Rapport de couverture : Pourcentage des personnes ayant besoin de soins à domicile les recevant effectivement <sup>14</sup>  Rapport de couverture/ données 2003 : Monde : 13 %. Afrique : 12 % Europe de l'est : 8 % Amériques : 15 % Asie du sud-est : 4 %	PNUD, PAM, OIT, Secrétariat

<sup>14</sup> Le rapport de couverture (2003) définit les soins à domicile comme la fourniture externe de services à des personnes souffrant de maladies chroniques et à leur famille, y compris les soins palliatifs de base, l'appui psychologique et les services de planification.

<b>Résultat principal 12</b>					
<p><i>Action nationale pour l'atténuation de l'impact</i> : Les pays sont capables d'intégrer la question du VIH et du SIDA, du fait de son caractère d'urgence et de ses liens avec le développement, dans les processus et les instruments nationaux et sectoriels de développement, et d'élaborer et mettre en œuvre des stratégies sectorielles spécifiques pour lutter contre l'impact socio-économique de l'épidémie de SIDA, y compris sur le lieu de travail. [US\$ 5,4 millions du BPTI de base, US\$ 24,7 millions du BPTI total]</p>					
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<b>Données de départ</b>	<b>Source des données</b>	<b>Fréquence/ date</b>	<b>Données complémentaires</b>	<b>Groupe de base</b>
b. Nombre de pays qui ont intégré la question du VIH et du SIDA dans leurs principaux plans de développement	<p><b>Rapport de l'UNGASS 2003</b> (Annexe 2)</p> <p>92 % des pays répondant dotés de tels outils de développement déclarent avoir intégré la question du VIH et du SIDA</p> <p><b>Rapport de l'UNGASS 2005</b> à venir</p> <p><b>Rapports de pays de l'ONUSIDA 2005</b> 86 bureaux de pays ont répondu : 68 sont dotés de documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté ou de plans de développement national, 42 de ces instruments tiennent compte des liens entre pauvreté, moyens d'existence et SIDA</p>	<p>Indicateur de base de l'UNGASS/Indice composite des politiques nationales section A : Nombre de pays qui ont intégré la question du VIH/SIDA dans leurs plans de développement général, tels que les plans de développement national, les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté</p> <p>Rapports de pays de l'ONUSIDA sur le nombre de pays dotés d'un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté ou d'un plan de développement national qui tient compte des liens entre pauvreté, sécurité des moyens d'existence et SIDA</p>	<p>Biennale 31.12.2005</p> <p>Annuelle/ Mars 2006</p>	<p>Rapports de pays de l'ONUSIDA 2005 : Sur les 85 bureaux de pays répondant, 23 ont déclaré que l'impact du SIDA sur le développement économique était évalué à des fins de planification</p>	OIT, PNUD, Banque mondiale, PAM, Secrétariat
b. Nombre de politiques et de programmes de lutte contre le VIH et le SIDA sur le lieu de travail aux niveaux national et local	<p>Données de l'OIT 2005 à venir</p> <p><b>Rapport de l'UNGASS 2003</b> : 70 % des 30 pays répondant disposent de politiques de lutte contre le SIDA sur le lieu de travail dans les sociétés transnationales. Cela ne représente cependant que 21 % des 100 plus grandes sociétés, 21 % étant une estimation proche</p> <p><b>Rapport de l'UNGASS 2005</b> à venir</p>	Données de suivi de l'OIT	Annuelle	<p>Indicateur révisé de l'UNGASS /Engagement mondial : - pourcentage de sociétés transnationales, d'organisations internationales et de grandes entreprises ou de sociétés qui sont dotées de politiques et de programmes de lutte contre le SIDA sur le lieu de travail</p>	OIT, PNUD, Banque mondiale, Secrétariat

<b>Résultat principal 13</b>					
<i>Le SIDA dans les régions affectées par des conflits et des catastrophes</i> : Adoption de politiques internationales, sous-régionales et nationales qui intègrent des plans et des initiatives de préparation aux catastrophes, de réduction des risques, de sensibilisation, de prévention, de prise en charge et de traitement liés au SIDA dans les situations de conflit et post-conflit, de crise humanitaire et de catastrophe naturelle. [US\$ 3,7 millions du BPTI de base, US\$ 18,5 millions du BPTI total]					
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<b>Données de départ</b>	<b>Source des données</b>	<b>Fréquence/ date</b>	<b>Données complémentaires</b>	<b>Groupe de base</b>
a. Nombre de pays qui ont intégré des stratégies de lutte contre le SIDA pour les personnels des services en uniforme, l'armée, les forces de maintien de la paix et la police	<b>Rapport de l'UNGASS 2003 (A 7)</b> : 78 % des pays répondant étaient dotés de stratégies de lutte contre le SIDA destinées aux personnels des services en uniforme <b>Rapport de l'UNGASS 2005</b> à venir <b>Rapports de pays de l'ONUSIDA 2005</b> 86 bureaux de pays ont répondu : 65 pays ont intégré la lutte contre le SIDA dans des stratégies pour les personnels des services en uniforme, l'armée, les forces de maintien de la paix et la police	UNGASS/Indice composite des politiques nationales/Section a : Les pays disposent de stratégies/de cadres d'action pour traiter les questions en rapport avec le VIH et le SIDA parmi les personnels des services nationaux en uniforme, l'armée, les forces de maintien de la paix et la police  Rapports de pays de l'ONUSIDA	Biennale/ 31.12.2005   Annuelle/ Mars 2006		HCR, PNUD, UNFPA, Secrétariat
b. Nombre de pays de régions en situation de conflit et affectées par des catastrophes qui ont intégré des programmes de lutte contre le VIH et le SIDA pour les réfugiés, les personnes déplacées dans leur propre pays, les populations d'accueil avoisinantes, les migrants transfrontaliers et les populations mobiles dans des stratégies ou des politiques nationales, des appels conjoints et d'autres outils de coordination, et les ont mis en œuvre	<b>Données du HCR 2004</b> : Sur les 29 pays d'Afrique qui ont accueilli plus de 10 000 réfugiés en 2004, seulement 64 % des 22 plans stratégiques nationaux tenaient compte des réfugiés <b>Données du HCR 2005</b> à venir <b>Rapports de pays de l'ONUSIDA 2005</b> 83 bureaux de pays ont répondu : 27 pays sont dotés de cadres nationaux de lutte contre le SIDA qui incluent des programmes ciblant des régions affectées par des conflits – des catastrophes et/ou d'autres crises humanitaires <b>Rapports de l'UNGASS 2003 /B4</b> : 47 % des pays ont déclaré être dotés de politiques de prévention du VIH ciblant les migrants transfrontaliers. <b>Rapport de l'UNGASS 2005</b> à venir	Données de suivi du HCR sur les programmes intégrés de lutte contre le VIH et le SIDA ciblant les réfugiés, les populations déplacées dans leur propre pays et les populations d'accueil avoisinantes  Rapports de pays de l'ONUSIDA  Rapports de l'UNGASS sur les migrants transfrontaliers, les populations mobiles, les réfugiés et/ou les populations déplacées.	Annuelle   Annuelle/ Mars 2006   Biennale/ 31.12.2005	UNGASS/Indice composite des politiques nationales section a : Les pays disposent d'une politique ou d'une stratégie visant à promouvoir information, éducation et communication, et d'autres interventions de prévention sanitaire ciblant les migrants transfrontaliers, les populations mobiles, les réfugiés et/ou les populations déplacées	HCR, PAM, PNUD, UNFPA, Banque mondiale Secrétariat

<b>Résultat principal 14</b>					
<i>Information stratégique, recherche et notification</i> : Mise à disposition de données, d'informations et de connaissances actualisées sur la situation, les tendances et l'impact de l'épidémie de SIDA et sur la riposte contre celle-ci, la recherche opérationnelle sur des actions efficaces et la promotion de la recherche sur les vaccins anti-VIH, les microbicides et d'autres méthodes et thérapeutiques contrôlées par les femmes. [US\$ 40,6 millions du BPTI de base, US\$ 70,9 millions du BPTI total]					
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<b>Données de départ</b>	<b>Source des données</b>	<b>Fréquence/ date</b>	<b>Données complémentaires</b>	<b>Groupe de base</b>
a. Nombre de pays qui publient des données complètes, précises et actualisées : 1. rapports de surveillance 2. réponses au questionnaire des fiches épidémiologiques 3. estimations de pays 4. rapports de surveillance comprenant des indicateurs standard de l'UNGASS	<b>Rapports de pays de l'ONUSIDA 2005</b> 88 bureaux de pays ont répondu  1. 64 pays 2. à venir 3. 45 pays 4. 47 pays	1, 3, 4 : Rapports de pays de l'ONUSIDA 2 : réponses au questionnaire annuel des fiches épidémiologiques	Annuelle/ Mars 2006		Groupe de référence ONUSIDA pour les estimations mondiales et Groupe de surveillance épidémiologique HCR, OMS, OIT, UNESCO, Secrétariat
b. Montant de l'appui financier mondial engagé dans la recherche et le développement de vaccins préventifs anti-VIH et de microbicides	<b>Rapport de l'UNGASS 2003</b> : L'ONUSIDA/l'OMS estiment que les dépenses allouées par le secteur public à la recherche et au développement d'un vaccin anti-VIH ont représenté US\$ 430–470 millions en 2001  <b>Rapports de l'UNGASS 2005</b> à venir	Rapports de l'UNGASS/ Engagement mondial : Montant de fonds publics alloués à la recherche et au développement de vaccins préventifs anti-VIH et de microbicides	Annuelle/ 31.12.2005		HCR, OMS, OIT, UNESCO, Secrétariat, Alliance mondiale pour la recherche sur les microbicides
c. Nombre d'études de recherche opérationnelle entreprises par l'ONUSIDA qui renforcent la base de connaissances pour l'élargissement/l'intensification des ripostes efficaces au SIDA	A collecter	Enquête auprès des coparrainants et du Secrétariat	Biennale	<b>Rapports de pays de l'ONUSIDA 2005</b> : 74 bureaux de pays ont répondu : 56 équipes de pays des Nations Unies avec des plans stratégiques intégrés qui appuient les efforts nationaux dans le domaine de la recherche opérationnelle pour établir des approches et des interventions efficaces	HCR, OMS, OIT, UNESCO, PAM; Secrétariat

<b>Résultat principal 15</b>					
<i>Ressources financières</i> : Mobilisation et utilisation des ressources financières des budgets nationaux, des pays donateurs, des organisations non gouvernementales et intergouvernementales, des entités caritatives, du secteur privé et des particuliers allouées à la riposte contre le VIH et le SIDA. [US\$ 17,9 millions du BPTI de base, US\$ 44 millions du BPTI total]					
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<b>Données de départ</b>	<b>Source des données</b>	<b>Fréquence/ date</b>	<b>Données complémentaires</b>	<b>Groupe de base</b>
a. Fonds internationaux <b>2005</b> pour la lutte contre le SIDA, les infections sexuellement transmissibles, pour l'appui et l'atténuation de l'impact social, et <b>2006 et ultérieurement</b> pour la prévention, le traitement et les soins, et l'appui et l'atténuation de l'impact social (ventilés)	<b>Rapport de l'UNGASS 2005 à venir</b>	<b>Rapport de l'UNGASS sur le montant des flux financiers bilatéraux et multilatéraux (engagements et décaissements) au profit des pays à revenu faible et intermédiaire</b>	<b>Annuelle/ 31.12.2005</b>		Consortium ONUSIDA pour le suivi des ressources mondiales  HCR, UNICEF, PAM, PNUD, OIT, OMS, UNFPA, Banque mondiale, Secrétariat
b. Fonds publics nationaux alloués à la prévention du SIDA, au traitement et à la recherche (ventilés par ministère et par secteur – activité, y compris la santé, le développement social et l'éducation)	Données 2005 à venir	Rapports des autorités nationales de lutte contre le SIDA  <b>Rapports de l'UNGASS</b>	Finalisation des estimations NASA en 2006  <b>Annuelle/ 31.12.2005</b>		Consortium ONUSIDA pour le suivi des ressources mondiales  HCR, UNICEF, PAM, PNUD, OIT, OMS, Banque mondiale, Secrétariat

<b>Résultat principal 16</b>					
<i>Ressources humaines et techniques</i> : Tous les pays le nécessitant peuvent, indépendamment de la prévalence du VIH, recenser, accéder et utiliser les ressources techniques et humaines pour les activités prioritaires de lutte contre le VIH et le SIDA. [US\$ 29,4 millions du BPTI de base, US\$ 50 millions du BPTI total]					
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<b>Données de départ</b>	<b>Source des données</b>	<b>Fréquence/ date</b>	<b>Données complémentaires</b>	<b>Groupe de base</b>
a. Nombre de pays qui ont réalisé des évaluations des besoins d'appui technique à un moment donné pendant la phase de planification stratégique	<b>Rapports annuels de l'ONUSIDA 2005</b> 87 bureaux de pays ont répondu : 24 pays déclarent que de telles évaluations ont été réalisées	Rapports de pays de l'ONUSIDA sur le nombre de pays qui ont élaboré une évaluation des besoins d'appui technique et/ou un plan	Annuelle/ Mars 2006	<b>Rapports de pays de l'ONUSIDA 2005</b> 68 bureaux de pays ont répondu : 49 Groupes thématiques des Nations Unies appuient l'élaboration d'une évaluation des besoins d'appui technique	PAM, PNUD, OIT, Secrétariat
b. Nombre de pays soutenus par le biais d'un plan d'appui technique consolidé des Nations Unies contre le SIDA (2006–2007), y compris via les mécanismes établis par les dispositifs d'appui technique de l'ONUSIDA et d'autres	Données 2005 à collecter	Données de suivi de la mise en œuvre du plan d'appui technique de l'ONUSIDA  Rapports de pays de l'ONUSIDA	Annuelle  Annuelle/ Mars 2006		PAM, PNUD, OIT, Secrétariat

## **Annexe II**

### **Structure et étendue des rapports de suivi de la performance et d'évaluation des travaux de l'ONUSIDA**

La structure des rapports de suivi de la performance et d'évaluation des résultats du BPTI s'alignera sur les trois composantes du Cadre de suivi de la performance et d'évaluation et se divisera en trois grandes parties. La première partie sera axée sur les résultats communs des travaux de l'ONUSIDA et structurée par « résultat principal ». La deuxième partie étudiera les progrès individuels des coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA dans la mise en œuvre de leurs « résultats clés ». La troisième partie traitera des évaluations communes dans certains domaines d'activité de l'ONUSIDA. Les rapports se présenteront sous les grandes lignes suivantes.

#### **Grandes lignes du rapport de suivi de la performance et d'évaluation**

##### **I. Introduction et vue d'ensemble**

##### **II. Réalisations de l'ONUSIDA par résultat principal**

1. Coordination du système des Nations Unies
2. Droits de l'homme
3. Leadership et plaidoyer
4. Partenariats
5. Capacité des pays – les 'trois principes'
6. Programmes de prévention du VIH
7. Les femmes et les jeunes filles
8. Les enfants affectés par le VIH et le SIDA
9. Programmes de lutte contre la vulnérabilité au VIH
10. Systèmes de santé pour le traitement du VIH et du SIDA
11. Prise en charge familiale et communautaire
12. Action nationale pour l'atténuation de l'impact
13. Le SIDA dans les régions affectées par des conflits et des catastrophes
14. Information stratégique, recherche et notification
15. Mobilisation des ressources, suivi et estimation des besoins
16. Ressources humaines et techniques

##### **III. Rapports d'activité par organisme**

1. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
2. Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)
3. Programme alimentaire mondial (PAM)
4. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
5. Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)
6. Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC)
7. Organisation internationale du Travail (OIT)
8. Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO)
9. Organisation mondiale de la Santé (OMS)
10. Banque mondiale
11. Secrétariat de l'ONUSIDA
12. Activités interinstitutions.

##### **IV. Évaluations communes**

##### **V. Obstacles et enseignements tirés de la mise en œuvre du Budget-plan de travail intégré**

## **Notes explicatives**

La **Section II** sur les réalisations de l'ONUSIDA sera structurée par « résultat principal » avec des informations sur les indicateurs de réalisation pour chaque résultat comme pour la matrice de suivi des performances. Ces informations seront complétées par des résumés sur les progrès enregistrés dans la réalisation des « résultats clés » des coparrainants et du Secrétariat qui sont en rapport avec le domaine du résultat principal.

Les sections pour chaque résultat principal comporteront des encadrés avec des études de cas sur les initiatives marquantes soutenues par un ou plusieurs organismes. Par exemple, une étude de cas sur l'émancipation des femmes qui mentionne notamment les méthodes de prévention du VIH contrôlées par celles-ci peut compléter un rapport sur les progrès en direction du Résultat principal 7 sur les femmes et les jeunes filles.

Les rapports sur les résultats principaux seront complétés par des données pertinentes provenant d'autres sources, le cas échéant. Par exemple, des informations sur les violations des droits de l'homme du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme peuvent venir renforcer les rapports sur le Résultat principal 2 sur les droits de l'homme et le SIDA.

Cette partie du rapport fournira également une explication sur les liens croisés entre les résultats principaux et les indicateurs, c'est-à-dire comment les informations fournies pour un indicateur (des indicateurs) d'un résultat principal donné peuvent servir pour évaluer les progrès dans un domaine en rapport associé à un autre résultat principal.

La **Section III** sur les progrès enregistrés par les organismes sera structurée par catégorie : coparrainant de l'ONUSIDA, Secrétariat et composante interinstitutions du BPTI. Les rapports d'activité couvriront les informations sur la réalisation des résultats clés par rapport aux indicateurs. Les rapports sur les résultats clés seront complétés par des résumés sur les biens concrets produits par les coparrainants et le Secrétariat ainsi que par des études de cas de pays spécifiques, de régions ou sur des initiatives marquantes. Les études d'évaluations réalisées individuellement par les coparrainants et le Secrétariat pendant la période considérée seront également référencées.

La **Section IV** sera axée sur les évaluations communes réalisées dans certains domaines d'activité de l'ONUSIDA. Une vue d'ensemble rapide du processus, des résumés des observations et des conclusions de ces évaluations seront inclus dans cette partie du rapport. Des rapports complets des évaluations seront mis à disposition par le biais du système électronique d'information du BPTI sur Internet. En outre, les évaluations correspondantes des coparrainants réalisées pendant la période considérée seront référencées et des observations appropriées mentionnées.

### **Annexe III**

## **Groupe spécial d'évaluation des coparrainants**

### **Mandat**

#### **Généralités**

Afin d'orienter et de fournir un appui et une certaine cohérence aux travaux de suivi et d'évaluation de l'ONUSIDA, un Groupe spécial d'évaluation des coparrainants a été créé en 2001 et relié au Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation de l'ONUSIDA.

#### **Objectif**

Le Groupe spécial d'évaluation des coparrainants a pour objectif principal de renforcer l'efficacité, la cohérence et l'efficacité du suivi et de l'évaluation au sein du partenariat de l'ONUSIDA.

#### **Fonctions**

Le Groupe spécial d'évaluation des coparrainants :

- fournira un *leadership* pour le suivi de la mise en œuvre du plan de travail intégré de l'ONUSIDA, y compris l'élaboration et la mise en œuvre du Cadre de suivi de la performance et d'évaluation,
- fournira un *leadership* pour les évaluations programmatiques communes des travaux de l'ONUSIDA dans la mise en œuvre du Budget-plan de travail intégré du Programme commun dans certains domaines, régions et fonctions, y compris le choix des thèmes, la définition des priorités, la planification et le conseil méthodologique,
- *orientera* le partenariat de l'ONUSIDA sur des questions en rapport avec l'évaluation des résultats du système des Nations Unies contre le SIDA à l'échelon des pays,
- *fournira des orientations* sur l'élaboration de systèmes de suivi intégrés au niveau mondial, au plan régional et à l'échelon des pays pour les grandes initiatives soutenues par l'ONUSIDA, comme, par exemple, l'intensification de la stratégie de prévention du VIH, la mise en œuvre des 'trois principes',
- *favorisera l'échange* entre les coparrainants et le Secrétariat *des expériences* et des enseignements tirés du suivi et de l'évaluation des travaux en rapport avec le SIDA dans la perspective de la mise en œuvre du BPTI.

Du fait de leurs spécificités professionnelles individuelles, les membres du Groupe spécial d'évaluation des coparrainants :

- aideront leurs programmes respectifs de lutte contre le VIH et le SIDA à intégrer le Cadre de suivi de la performance de l'ONUSIDA,
- appuieront l'élaboration d'indicateurs de suivi des résultats et de cibles, et d'autres tâches associées,

- faciliteront la communication et l'échange d'expériences dans le domaine du suivi et de l'évaluation au sein du partenariat de l'ONUSIDA, du système des Nations Unies au sens large et lors de forums sur le suivi et l'évaluation tels que le Groupe d'évaluation des Nations Unies (UNEG).

### **Statut**

Le Groupe spécial d'évaluation des coparrainants interviendra en qualité d'organe consultatif pour le partenariat de l'ONUSIDA et sous l'autorité des Coordonnateurs mondiaux des coparrainants et du Secrétariat sur le VIH/SIDA. Le Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation sera tenu informé des développements appuyés par le Groupe spécial d'évaluation des coparrainants.

### **Composition**

Le Groupe spécial d'évaluation des coparrainants sera composé de représentants de tous les organismes coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA. Il a été proposé que deux représentants soient nommés pour permettre une couverture du programme et apporter les compétences de suivi et d'évaluation de chaque organisme. Les membres de ce Groupe seront aussi membres du Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation de l'ONUSIDA.

Outre les membres réguliers du Groupe spécial d'évaluation des coparrainants, d'autres participants des coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA et d'autres organismes des Nations Unies pourront être conviés si nécessaire.

### **Présidence**

En principe, un représentant d'un organisme coparrainant de l'ONUSIDA faisant actuellement fonction de Président du COC sera Président de la réunion du Groupe spécial et un représentant d'un organisme qui assurera la prochaine présidence du COC fera fonction de vice-président.

### **Réunions**

Le Groupe spécial d'évaluation des coparrainants se réunira annuellement afin que ses réunions coïncident avec le cycle de programmation et de notification de l'ONUSIDA. Lorsque cela sera possible, on s'efforcera de programmer la réunion du Groupe spécial juste avant ou juste après les régions annuelles du Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation de l'ONUSIDA.

Des réunions supplémentaires peuvent être programmées en fonction des besoins. Les groupes de travail peuvent être constitués pour réaliser des missions limitées dans le temps. Les réunions de ces groupes de travail peuvent être convoquées lorsque nécessaire.

### **Secrétariat**

Le Secrétariat de l'ONUSIDA fera fonction de secrétariat pour le Groupe spécial d'évaluation des coparrainants. L'appui dans ce domaine inclura l'organisation des réunions du Groupe spécial, la préparation des rapports de réunion et leur diffusion, la création et la maintenance d'un forum électronique.